

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR 2024-101

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

En raison de la fête des voisins du 31 mai 2024 organisée rue du Clos Nature et afin de garantir la sécurité des riverains,

ARRETE:

ARTICLE 1 : le stationnement et la circulation seront interdits face aux 12 à 18, rue du Clos Nature, et ce, le **vendredi 31 mai 2024 de 18h à 24h environ.**

ARTICLE 2 : une signalisation sera mise en place par les services municipaux.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté sera affiché et adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 24 mai 2024

Le Maire,



David CALCOEN

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHONDT

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 24/05/2024
Le Maire,
David CALCOEN



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHONDT

Département :
NORD

Commune :
WORMHOUT

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 24/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC de DUNKERQUE
Service Départemental des Impôts
Fonciers 37 RUE SAINT- MATTHIEU
59140
59140 DUNKERQUE
tél. 03.28.22.67.29 -fax
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

